



DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE DOMPIERRE SUR YON

Arrêté n° 2026-213 – réfection de tranchées rue du Pareau du 31/08/2026 à 12/09/2026

LE MAIRE DE DOMPIERRE SUR YON,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande formulée par la société ATLANROUTE 460 rue Pasteur - La Loge - 85170 LE POIRE SUR VIE

Considérant qu'en raison des travaux réfection de tranchées rue du Pareauil y a lieu de restreindre la circulation à une voie ;

ARRETE

s

ARTICLE 1 : du 31/08/2026 à 12/09/2026, à rue du Pareau, la circulation sera réduite à une voie régulée avec un alternat par 2 feux et panneaux à chaque extrémité de cet alternat. L'accès aux riverains sera préservé.

ARTICLE 2 : Les dépassements sur l'emprise du chantier sont interdits quelles que soient les voies laissées libres à la circulation.

Cette interdiction de dépasser sera matérialisée par un panneau B 3.

ARTICLE 3 : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre sur une longueur de 100 mètres, exceptés pour les véhicules affectés au chantier.

La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise ATLANROUTE.

Il revient à l'entreprise de travaux de réaliser une vérification du compactage par essai réalisé avec un pénétromètre dynamique de type Panda®

L'entreprise devra prévenir les riverains 2 jours avant la date d'intervention.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le Maire de la commune de DOMPIERRE SUR YON, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

– ATLANROUTE

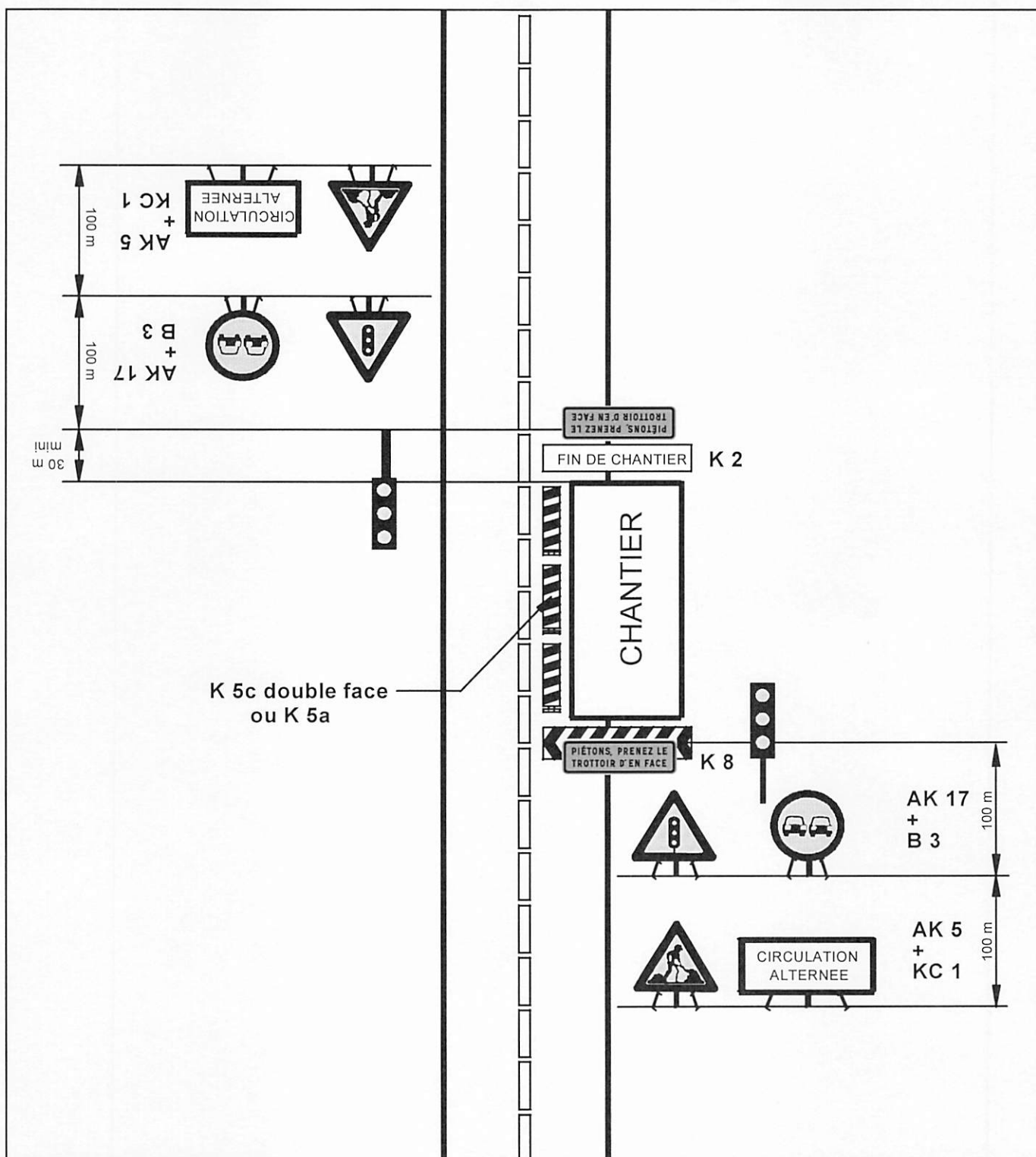
A DOMPIERRE SUR YON, le 31 juillet 2026

Le Maire,
François GILET



CHANTIER FIXE EN AGGLOMERATION

ALTERNAT PAR SIGNAUX TRICOLORES

CIRCULATION ALTERNEE
ROUTE A 2 VOIES

Remarques :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : VOIR GUIDE DE L'ALTERNAT.

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : Prénom :
Dénomination : ATLANROUTE Représenté par : Xavier ARNAT
Adresse Numéro : 460 Extension : Nom de la voie : Rue Pasteur - La Loge
Code postal 85170 Localité : LE POIRÉ SUR VIE Pays : FRANCE
Téléphone 0251360000 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : accueil @ atlanroute . fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue du Parc
Code postal 85170 Localité : LE POIRÉ SUR VIE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Réfection de tranchée
Pour le compte de notre client : Voëlia Eau
Date prévue de début des travaux : 31 08 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 4

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 012 Date de début de réglementation : 31 08 2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ☐ Panneaux B15 C18 ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Dépasser

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : ATLANROUTE Représenté par : Xavier ARNAT

Adresse Numéro : 460 Extension : Nom de la voie : Rue Pasteur - La Loge

Code postal 8 5 1 7 0 Localité : LE POIRÉ SUR VIE Pays : FRANCE

Téléphone 0 2 5 1 3 6 0 0 0 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : accueil @ atlanroute.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... 31072026

Nom : MUZARD Prénom : Yohann Qualité : Conducteur de travaux

